CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U21 - Intervention sur une installation en télésécurité

Session 2004

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E2 A : Intervention sur installation en télésécurité

Session 2004 • Code sujet : **D1** • Durée : **1 h 20** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Gestion des interventions en télésécurité, main courante et interrogation orale (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2004/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2004 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Gestion des interventions en télésécurité, main courante et interrogation orale

Vous êtes opérateur en télésécurité pour EUROSECURITE et gérez les informations d'une station centrale couvrant des sites industriels, commerciaux et privés. Vous coordonnez les rondiers-intervenants, appliquez les consignes de levée de doute et rendez compte des opérations par écrit et oralement.

Question 1. À partir des informations reçues sur l'installation informatisée de télésécurité, gérer à distance les interventions de trois rondiers-intervenants munis de téléphones mobiles. Décoder les événements, affecter les ressources selon leurs compétences et donner des consignes claires, précises et conformes aux consignes opérateur. Durée prévue : 30 minutes.

1. Pour une alarme, un test cyclique absent, une mise en ou hors service hors créneau ou un défaut technique, identifier le site et consulter sa fiche. Contre-appeler le numéro indiqué, vérifier le mot code confidentiel, puis enregistrer et horodater l'appel.
2. Si l'intervention est nécessaire, choisir parmi les trois rondiers celui qui est compétent et géographiquement le mieux placé. Transmettre l'événement et les consignes contractuelles, puis rester en liaison durant l'approche et l'observation.
3. Suivre la reconnaissance, les mesures prises et la remise en sécurité. En cas d'effraction ou de situation anormale, faire informer les forces de l'ordre et consigner l'événement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contre-appel vérifié, rondier compétent affecté, intervention suivie jusqu'à la remise en sécurité.

Question 2. Rédiger la main courante relative aux opérations conduites en reportant les informations exigées : horaires clés, numéro du site, identité de l'intervenant, nature de l'événement et mesures prises. Durée prévue : 20 minutes.

Reporter les faits dans l'ordre chronologique, à partir des appels enregistrés et horodatés et des comptes rendus du rondier. Renseigner la date, le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises. Pour les horaires, distinguer la réception de l'information, le contact du rondier, son arrivée, l'appel éventuel aux services publics et la fin de l'intervention.

Rubrique	À inscrire
Événement	Nature de l'alarme ou de l'anomalie
Intervenant	Identité et heure de prise de contact
Suivi	Heures d'arrivée, d'appel éventuel aux services publics et de fin
Mesures prises	Contre-appel, consignes, constatations et sécurisation

Inscrire uniquement les informations effectivement recueillies pour l'intervention.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Repérage des horaires dans la main courante

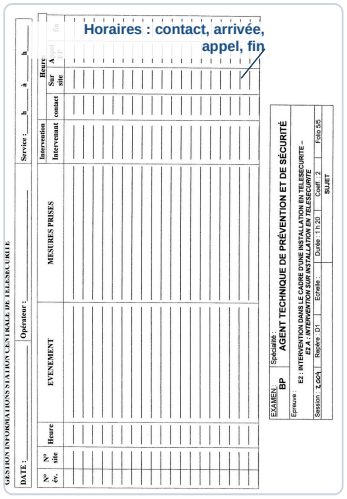

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Main courante : horaires clés, numéro du site, intervenant, événement et mesures prises.

Question 3. Répondre à une interrogation orale devant un jury sur la conduite des opérations et les interventions en télésécurité. Durée prévue : 30 minutes.

À l'oral, présenter la conduite de l'opérateur et les quatre phases de l'intervention. Préciser que le contre-appel avec le mot code précède le déclenchement d'une intervention et que la communication est enregistrée et horodatée.

- Approche du site en liaison avec la station, puis observation.
- Reconnaissance : vérification périmétrique et contrôle physique des issues, avec compte rendu à l'opérateur.
- En cas d'effraction ou de situation anormale : appliquer les mesures conservatoires prévues au contrat et informer les forces de l'ordre.
- Clôturer l'intervention après remise du site en sécurité et consigner les horaires, constats et mesures dans la main courante.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier l'information, coordonner les quatre phases, traiter les anomalies et consigner les opérations.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2004, repère D1, durée 1 h 20, coefficient 2. Le sujet porte sur la gestion d'une station de télésécurité, le traitement des alarmes et anomalies, la coordination de rondiers pour la levée de doute, la rédaction de la main courante et le compte rendu oral, en appliquant les consignes opérateur.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Avant de déclencher une intervention, effectuer un contre-appel au site pour écarter une erreur de manipulation et utiliser le mot code confidentiel.
- La levée de doute intrusion comprend quatre phases : approche en liaison avec la station, observation, reconnaissance et mesures adaptées, puis remise du site en sécurité.
- La main courante indique les heures de réception, de contact, d'arrivée sur site, d'appel éventuel aux services publics et de fin d'intervention.
- L'intervenant vérifie le périmètre et les issues, applique les mesures conservatoires prévues au contrat et informe les forces de l'ordre en cas d'effraction ou d'anomalie.

Points de vigilance & attentes du jury

- Effectuer le contre-appel avant l'intervention et respecter l'usage du mot code confidentiel défini sur la fiche du site.
- Horodater les événements et consigner le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.
- Choisir le rondier compétent et maintenir la liaison pendant son approche et la progression de sa reconnaissance.
- Respecter les quatre phases d'intervention, contrôler toutes les issues et terminer après remise du site en sécurité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles informations faut-il inscrire dans la main courante ?

Inscrivez les heures de réception de l'information, de contact avec le rondier, d'arrivée sur site, d'appel éventuel aux services publics et de fin d'intervention. Ajoutez le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.

Q : Quelles sont les phases d'une levée de doute pour intrusion ?

L'intervention suit quatre phases : approche du site en liaison avec la station, observation, reconnaissance avec les mesures adaptées, puis fin d'intervention après remise du site en sécurité. Le rondier rend compte de son arrivée et de la progression de sa reconnaissance.

Q : Comment se répartit la durée de l'épreuve ?

La durée totale est de 1 h 20 : 30 minutes pour gérer à distance les interventions, 20 minutes pour rédiger la main courante et 30 minutes pour répondre à l'interrogation orale devant le jury.

Q : Quelles aptitudes sont particulièrement évaluées ?

Le sujet souligne le décodage rapide des informations, l'affectation des ressources selon leurs compétences, la formulation de consignes claires et légales, ainsi que la qualité du compte rendu oral et écrit.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2004/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2004 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.